



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Algérie

Question écrite n° 97579

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la multiplication de propos violentes et injustes contre la France, lancées par le Président algérien Abdelaziz Bouteflika. En effet, certaines de ces déclarations présidentielles algériennes ont pris une ampleur d'agressivité, accusant la France de « génocide identitaire ». Ces attaques sont choquantes et placent les amis de l'Algérie dans une situation particulièrement pénible et inconfortable, car elles font reculer les relations franco-algériennes de plusieurs années en instaurant une quasi-incompréhension, digne de la période de tension des années 1980, où les années Mitterrand restent pour nos deux pays, celles de la discorde et des malentendus. Dès lors, il convient de s'interroger sur les initiatives que la France devrait prendre pour s'adresser directement à la société civile et au peuple algérien. Il lui demande donc sa position sur cette question, pour laquelle le Gouvernement français ne peut rester muet dans les jours qui viennent.

Texte de la réponse

La démarche du gouvernement français est d'aller résolument de l'avant dans le rapprochement franco-algérien, de manière concrète et constructive. Il n'est pas dans nos intentions d'entrer dans une querelle des mémoires. Une telle démarche ne correspondrait d'ailleurs pas à l'état de la relation franco-algérienne, qui se construit avec l'ensemble des acteurs français et algériens, publics et privés. La volonté des autorités françaises est d'inscrire leur action dans un esprit d'apaisement des souffrances, des affrontements et des divisions du passé, afin de permettre aux peuples algérien et français de construire sereinement l'avenir. C'est pourquoi la politique de la France, face aux enjeux de la mémoire partagée par nos deux peuples, est de faciliter le travail des historiens et des chercheurs de part et d'autre de la Méditerranée. Concernant plus généralement la relation franco-algérienne, l'action du gouvernement français va dans le sens de la construction d'un partenariat d'exception avec l'Algérie, ambitieux et respectueux des intérêts des deux pays. C'est dans ce contexte que nous travaillons avec les autorités algériennes, au-delà des questions de prise en compte des mémoires, pour traiter toutes les questions politiques, économiques et de coopération intéressant l'Algérie et la France.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97579

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juin 2006, page 6328

Réponse publiée le : 12 décembre 2006, page 12947